

tion fréquente du miel augmentera la place disponible. On voit donc que l'on peut prévenir l'essaimage en donnant plus de place à la reine-mère pour effectuer sa ponte et plus de place à la ruche pour emmagasiner du miel, surtout si l'on fabrique du miel comblé.

Il faudra s'occuper également de ventiler la ruche en été. Pour ceci on soulève le devant du nid à couvain en le séparant du plateau au moyen de rails en bois, d'un pouce d'épaisseur. Non seulement cette précaution prévient l'essaimage, mais elle permettra d'obtenir une plus forte production de miel, car le nombre d'abeilles qui seront occupées à ventiler la ruche sera moins considérable que si la ventilation était défectueuse. On emploie aussi d'autres méthodes pour donner de la place dessous le nid à couvain afin de ventiler la ruche et d'augmenter sa capacité.

Les colonies dont on a renouvelé la reine au printemps sont moins exposées à essaimer que les colonies qui ont de vieilles reines, et au point de vue de la production du miel le renouvellement des reines, c'est-à-dire la méthode qui consiste à remplacer la vieille reine par une jeune au printemps, est excellente.

Les méthodes qui précèdent, employées seules ou en combinaison, avec ces modifications que comportent les circonstances, aideront beaucoup à réduire l'essaimage.

ACCROISSEMENT DU RUCHER.

L'apiculteur peut, s'il le désire, prévenir l'essaimage naturel des abeilles et augmenter le nombre de ses colonies sans être assujéti aux ennuis que cause ce mode de propagation. Le mode le plus simple de multiplication est la division; il consiste à diviser également, entre deux ruches, les cadres qui contiennent le couvain et à donner une jeune reine, ou un cadre qui contient une cellule royale, à la ruche qui est orpheline. On complète alors les ruches avec des cadres contenant des rayons vides ou des fondations entières de cire gaufrée. On a ainsi deux ruches au lieu d'une.

Un des meilleurs moyens de multiplication, surtout quand on fabrique du miel en rayons, est celui qui consiste à *secouer*. On y a recours de préférence quand la ruche est remplie d'abeilles et qu'elle n'a encore qu'une seule hausse. On enlève la colonie-mère de son support et on met à sa place une nouvelle ruche contenant des cadres garnis d'amorces de cire gaufrée d'un pouce et demi à deux pouces de large. On place au milieu un cadre contenant du couvain non recouvert, ce qui contribuera à retenir les abeilles dans la nouvelle ruche. On prend alors les cadres de la colonie-mère, on les secoue pour faire tomber les abeilles qu'ils renferment dans la nouvelle ruche puis l'on place sur cette dernière la hausse, avec les abeilles qu'elle renferme, au-dessus d'une tôle perforée (garde-magasin); ceci encouragera les abeilles à continuer à travailler. On peut donner une jeune reine à la colonie-mère ou la laisser se refaire elle-même une reine, ce à quoi elle ne tardera pas à cause de la présence d'une grande quantité de jeune couvain.

PRODUCTION DU MIEL.

Comme la production du miel est le but de l'apiculteur, toutes les mesures doivent être prises en vue de faciliter cette production et d'obtenir la plus grande quantité possible de cet aliment. Il importe tout d'abord que la ruche soit remplie d'abeilles au moment de la première miellée, c'est-à-dire généralement au moment de l'ouverture des fleurs sur les arbres fruitiers. Il ne faut pas oublier que les abeilles doivent être développées avant que les fleurs mellifères s'ouvrent, afin qu'elles puissent se mettre immédiatement à récolter du miel au lieu d'en consommer; ce dernier cas se produirait si l'élevage du couvain était différé jusqu'à l'ouverture des premières fleurs. Au commencement de la saison les abeilles s'occupent à récolter du nectar et du pollen sur les premières fleurs; elles recueillent le pollen principalement sur les diverses espèces de saules; ce pollen sert de nourriture aux jeunes abeilles; on le complète par